

SIGMAGUARD™ 720

DESCRIPTION

Bi-composant, revêtement haut extrait sec renforcé pour réservoir de stockage, basé sur une technologie époxy réticulée avec un adduct polyamine

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Peinture pour réservoirs avec une excellente résistance à divers produits chimiques
- Conforme à la norme EI 1541 2.2 (revêtements destinés aux réservoirs de stockage et aux tuyauteries en contact avec les carburants avion)
- Polymérisation rapide
- Bon séchage à basse température
- Facile à nettoyer

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Vert clair, gris
- Brillant

CARACTÉRISTIQUES À 20°C (68°F)

Informations sur le mélange	
Nombre de composants	Deux
Densité	1,4 kg/l (11,7 lb/US gal)
Extrait sec en volume	78 ± 2%
COV (livré)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 163,0 g/kg max. 233,0 g/l (approx. 1,9 lb/US gal)
Épaisseur recommandée du film sec	125 - 160 µm (5,0 - 6,3 mils) selon le système
Rendement théorique	6,2 m ² /l pour 125 µm (250 ft ² /US gal pour 5,0 mils)
Sec au toucher	3 heures
Délai de recouvrement	Minimum: 8 heures Maximum: 28 jours
Réticulation complète	Consulter le tableau des temps de séchage
Date Limite d'Utilisation Optimale	Base : minimum 12 mois si stockée dans un endroit frais et sec Durcisseur: minimum 24 mois si stocké dans un endroit frais et sec

Note:

- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Rendement et épaisseur film sec
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Temps de séchage

SIGMAGUARD™ 720

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Préparation de surface

- Acier ; grenailé au minimum jusqu'au degré de soin Sa2½ selon norme ISO, rugosité de surface 40 – 70 µm (1,6 – 2,8 mils)
- La couche précédente sèche et exempte de toute pollution
- La couche précédente doit être suffisamment dépolie si nécessaire

Agrément IMO-MSC.288(87) pour réservoirs de pétrole brut de navire pétrolier

- Acier; ISO 8501-3:2006 grade P2, avec toutes les arêtes traitées à un rayon arrondi de minimum 2 mm (0.079 in) ou soumis à trois passes de meulage ou au moins un procédé équivalent avant de peindre
- Acier ; grenailé jusqu'au degré de soin Sa2½ selon norme ISO, rugosité de surface 30 – 75 µm (1,2 – 3,0 mils)
- La quantité de poussière sur le support à peindre ne doit pas excéder le degré "1" pour les tailles de poussières de classes "3", "4", ou "5" (ISO 8502-3-2017). Les tailles de poussières de tailles inférieures ("1" et/ou "2") devront être éliminées si elles sont visibles à l'œil nu

Température du support et conditions d'application

- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure à 5°C (41°F)
- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure de 3°C (5°F) au point de rosée

SYSTEME

Système pour résistance chimique suivant la dernière liste en vigueur de résistance chimique

- SIGMAGUARD 720: 125 µm (5.0 mils)
- SIGMAGUARD 720: 125 µm (5.0 mils)

Système pour les réservoirs des Navires Pétroliers selon la résolution IMO MSC.288(87).

- SIGMAGUARD 720: 160 µm (6.3 mils)
- SIGMAGUARD 720: 160 µm (6.3 mils)

MODE D'EMPLOI

Rapport de mélange en volume : base/durcisseur 75/25 (3/1)

- La température du mélange base et durcisseur doit être de préférence supérieure à 15°C (59°F), sinon ajouter du diluant afin d'obtenir la bonne viscosité d'application
- Une dilution trop importante diminue la tenue à la coulure et ralentit le séchage
- Ajouter le diluant après mélange des composants

SIGMAGUARD™ 720

Durée de mûrissement du mélange

Prévoir un temps de mûrissement avant utilisation

Durée de mûrissement du mélange	
Température du mélange	Durée de mûrissement du mélange
15 °C (59°F)	15 minutes
20 °C (68°F)	10 minutes
25 °C (77°F)	5 minutes

Durée pratique d'utilisation du mélange

1,5 heures à 20°C (68°F)

Pistolet pneumatique

Diluant recommandé

THINNER 91-92

Taux de dilution

5 - 15% pour une application monocouche de 125 µm (5.0 mils) secs

Diamètre de la buse

1.8 – 2.0 mm (env. 0.070 – 0.079 in)

Pression à la buse

0,3 - 0,4 MPa (env. 3 - 4 bar; 44 - 58 p.s.i.)

Pistolet airless

Diluant recommandé

THINNER 91-92

Taux de dilution

0 - 10% pour une application monocouche de 125 µm (5.0 mils) secs

Diamètre de la buse

Env. 0.53 – 0.69 mm (0,021 – 0,027 pouce)

Pression à la buse

15,0 MPa (env. 150 bars; 2176 p.s.i.)

Brosse/rouleau

- Pour petites surfaces seulement (retouches et réparations)

SIGMAGUARD™ 720

SOLVANT DE NETTOYAGE

THINNER 90-53

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rendement et épaisseur du film	
Epaisseur film sec	Rendement théorique
100 µm (4,0 mils)	7,8 m ² /l (313 ft ² /US gal)
125 µm (5,0 mils)	6,2 m ² /l (250 ft ² /US gal)
160 µm (6,3 mils)	4,9 m ² /l (199 ft ² /US gal)

Note: Epaisseur film sec à la brosse: 100 µm (4,0 mils) maximum

Délai de recouvrement jusqu'à 125 µm secs (5.0 mils)						
Recouvrable par...	Délai	5°C (41°F)	10°C (50°F)	20°C (68°F)	30°C (86°F)	40°C (104°F)
Lui-même	Minimum	32 heures	24 heures	8 heures	4 heures	3 heures
	Maximum	28 jours	28 jours	28 jours	14 jours	7 jours

Note: Le support doit être sec et exempt de toute contamination

Temps de séchage jusqu'à 125 µm secs (5.0 mils)		
Température du support	Temps minimum de séchage avant transport de produits pétroliers aliphatiques ainsi que l'eau ballast et mise en test de réservoir avec l'eau de mer	Temps minimum de séchage avant transport de cargaisons sans notice 4, 7, 8 ou 11
5°C (41°F)	10 jours	17 jours
10°C (50°F)	7 jours	14 jours
15°C (59°F)	5 jours	8 jours
20°C (68°F)	3 jours	5 jours
30°C (86°F)	60 heures	4 jours
40°C (104°F)	36 heures	3 jours

Note:

- Temps minimum de séchage du système SIGMAGUARD 720 avant transport de cargaisons avec notice 4, 7, 8 ou 11 : 3 mois
- Pour des informations détaillées sur la résistance et les notices de résistance, se reporter à la dernière édition de la Liste de Résistance de Cargaison (TRIS)
- Une ventilation adéquate doit être maintenue pendant l'application et le séchage (voir FICHES INFORMATIONS 1433 et 1434)

SIGMAGUARD™ 720

Temps de séchage jusqu'à 125 µm secs (5.0 mils)

Température du support	Sec au toucher
5°C (41°F)	7 heures - 8 heures
10°C (50°F)	5 heures - 6 heures
20°C (68°F)	2 heures - 3 heures

Durée pratique d'utilisation (à la viscosité d'application)

Température du mélange	Durée pratique d'utilisation du mélange
15°C (59°F)	3 heures
20°C (68°F)	1,5 heures
25°C (77°F)	1 heure
30°C (86°F)	30 minutes

SECURITE

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau

DISPONIBILITÉ À TRAVERS LE MONDE

PPG Protective and Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

REFERENCES

• Table de Conversion	FICHE INFORMATION	1410
• Explication des fiches techniques	FICHE INFORMATION	1411
• Conditions de sécurité	FICHE INFORMATION	1430
• Hygiène et sécurité en espaces confinés – risques d'explosion et toxicité	FICHE INFORMATION	1431
• Règles de sécurité pour les espaces confinés	FICHE INFORMATION	1433
• Instructions pour ventilation	FICHE INFORMATION	1434
• Nettoyage de l'acier et élimination de la rouille	FICHE INFORMATION	1490
• Spécification pour les abrasifs minéraux	FICHE INFORMATION	1491
• Hygrométrie – température du support – température de l'air	FICHE INFORMATION	1650



SIGMAGUARD™ 720

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.

